

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Finaltis Titans
 Parts R : **FR0013254067**
 OPCVM géré par FINALTIS

Objectifs et politique d'investissement

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de l'EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average) base 100 (code Bloomberg : EONCAPL7 Index).

L'indice Eurostoxx 50 net return index, publié par Stoxx Ltd, mesure la performance des actions de 50 sociétés de la zone Euro sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'indice S&P 500 net return index, publié par Standard & Poors, mesure la performance des actions de 500 sociétés cotées sur les bourses américaines, sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'EONIA, calculé par la Banque Centrale Européenne, est la moyenne des taux effectivement traités sur le marché monétaire interbancaire de l'euro au jour le jour.

La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite «anomalie de qualité». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon

concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations. L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs. Les niveaux d'investissement et d'exposition maximum sont respectivement inférieurs ou égaux à 100%. Bien que la sélection de valeurs soit opérée sans contrainte de répartition géographique, le portefeuille du FCP se compose principalement d'actions européennes et nord-américaines. Il est investi à tout moment au minimum à concurrence de 50% en actions. Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation reste attractive selon l'analyse de la Société de gestion. Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (*puts*) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices. Le niveau d'exposition du FCP au risque actions est compris entre 45% et 100%.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi :

- pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%).
- en OPC (dans la limite de 10%)
- en dépôts et liquidités conformément à la réglementation

Affectation des revenus : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Conditions de souscription et de rachat : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← | → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel le capital est exposé ainsi que le rendement du fonds. Son calcul est basé sur les variations quotidiennes de la valeur liquidative du fonds (volatilité historique depuis l'origine), et par défaut la première année, sur les variations quotidiennes de l'indice de référence (volatilité 256 jours ouvrés). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de Finaltis Titans. La catégorie de risque associée n'est pas une garantie et pourra évoluer dans le temps. Les

performances passées ne préjugent pas des performances futures. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi n'est pas garanti. L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement les risques issus d'une exposition aux actions.

Le risque important pour Finaltis Titans non pris en compte dans l'indicateur est le **Risque de contrepartie** :

Le FCP est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme négociés de gré à gré. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...). Dans ce cas, la défaillance d'une contrepartie peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de Finaltis Titans y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

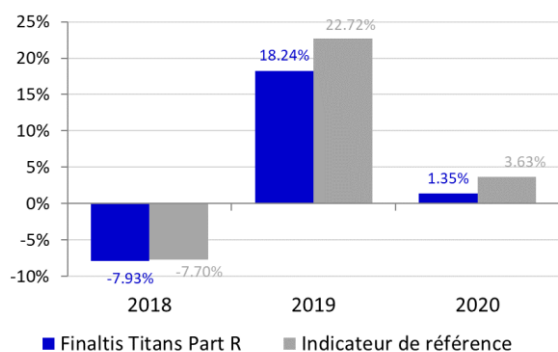
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3% maximum
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants Part R	2.20% au 30 juin 2021
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance Part R	15% TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N) et de 20% de l'EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average) base 100, moyenne des taux au jour-le-jour de la zone Euro calculé par la Banque Centrale Européenne (code Bloomberg : EONCAPL7 Index). Néant au 30 juin 2021.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants, qui sont des frais estimés pour la première année, intègrent les frais de gestion et de fonctionnement. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.finaltis.com.

Performances passées calculées en euro



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La performance de l'OPCVM est nette de frais de gestion directs et indirects, et hors frais d'entrée et de sortie.

Date de création de l'OPCVM : 17 juin 2015

Devise de référence : Euro

Création de la part R en mai 2017

Changements notoires sur la période : néant

L'indicateur de référence est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de l'EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average) base 100 (code Bloomberg : EONCAPL7 Index).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et mode d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus / rapport annuel / document semestriel) :

Les documents sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FINALTIS, 63 Avenue des Champs Elysées – 75008 Paris - Tél : 01.55.27.27.00 - www.finaltis.com

Régime fiscal : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de FINALTIS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Finaltis Titans est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

FINALTIS est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 septembre 2021.

Politique de rémunération actualisée : les détails de la politique de rémunération de la Société de gestion sont disponibles sur le site internet : www.finaltis.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.